

PRÉPARER LE DÉCONFINEMENT
EN ENTREPRISE 2/2

LES MESURES À APPLIQUER

GESTES BARRIÈRES
ET DISTANCIATION SOCIALE

AFFICHER
LES MESURES



SE LAVÉR
RÉGULIÈREMENT
LES MAINS



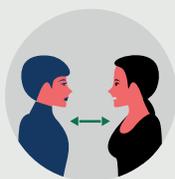
ÉVITER
DE TOUCHER
SON VISAGE



DÉSINFECTER
LES OBJETS MANIPULÉS
ET LES SURFACES



NE PAS
SERRER LES MAINS
NI FAIRE LA BISE



RESPECTER
1 MÈTRE DE DISTANCE



AÉRER 15 MIN.
TOUTES LES 3 HEURES



RESTER CHEZ SOI
EN CAS DE SYMPTÔMES
CONTACTER SON MÉDECIN
OU LE 15 (SYMPTÔMES GRAVES)

TOUSSER
ET ÉTERNUER
DANS SON COUDE
OU DANS UN
MOUCHOIR JETABLE



ÉVITER LE
PORT DES GANTS

ORGANISATION & AMÉNAGEMENTS



SI NÉCESSAIRE,
ORGANISER LA PRÉSENCE
PONCTUELLE
DES TÉLÉTRAVAILLEURS

JAUGE
PAR ESPACE



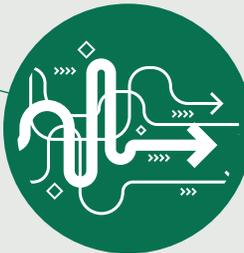
EN DERNIER RECOURS
EQUIPEMENT DE PROTECTION
INDIVIDUELLE

ORGANISER
L'APPROVISIONNEMENT
ET L'ÉVACUATION

GESTION DES FLUX DE PERSONNES

IDENTIFIER
ET PRÉVENIR LES RISQUES

- ▶ ENTRÉES ET SORTIES
- ▶ LES SITUATIONS PARTICULIÈRES (EX. : DÉPANNAGE)
- ▶ LES LOCAUX COMMUNS



INFORMER

- ▶ LES SALARIÉS
- ▶ LE PUBLIC
- ▶ LES FOURNISSEURS

METTRE EN ŒUVRE
DES PLANS DE CIRCULATION

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

RÉOUVERTURE
PAS D'UTILISATION DES LIEUX
DANS LES 5 DERNIERS JOURS

PROTOCOLE HABITUEL DE NETTOYAGE



APRÈS RÉOUVERTURE
NETTOYAGE QUOTIDIEN

SUIVRE LES PRÉCONISATIONS
DU DOCUMENT
ED 6347 DE L'INRS



DÉPISTAGE PAR TESTS

DÉPISTAGE



CONTRÔLE DE TEMPÉRATURE
AUTORISÉ MAIS DÉCONSEILLÉ



Revue Fiduciaire

LE SALARIÉ A
LE DROIT DE REFUSER